

 <p><b>COMMUNE DE ROBION</b> Arrondissement d'APT</p>	<p><b>DE 2023-013</b></p> <p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SÉANCE du 07 mars 2023</b></p>
--	---

L'an deux mil vingt-trois et le sept mars à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 28 février 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

**Présents :** Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Bijan AZMAYESH, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI

**Absents excusés :** Jean-Claude VASSOUT, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Christine NALLET, Valérie MOUTTE, Jean-Noël JAUBERT

**Pouvoir de :** Jean-Claude VASSOUT à Marie-José SCHREIDER, Syndie FABRE à Danielle MARROU, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Christine NALLET à Jean-Yves RICHAUD, Valérie MOUTTE à Séverine BERGERET, Jean-Noël JAUBERT à Patrick SINTES

**Secrétaire de séance :** Monique JOANNY

### 3.6 - Bilan des acquisitions et cessions 2022

**Monsieur Guy HOAREAU, adjoint, expose :**

L'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « le Conseil Municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune. Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune ».

Le bilan annuel de 2022 est retracé sous forme de tableaux récapitulatifs, ci-joints, précisant la nature du bien, sa localisation, le montant de l'opération et l'identité du cédant ou du cessionnaire.

A ce bilan s'ajoute le tableau rendant compte des acquisitions et cessions réalisées par l'EPF en 2022 sur le territoire communal.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir débattu sur le document présenté,

**Prend acte** à l'unanimité du bilan annuel 2022 des opérations immobilières des acquisitions et des cessions de la commune, annexé à la présente délibération et au compte administratif 2022.

**Prend acte** à l'unanimité du tableau des opérations immobilières des acquisitions et des cessions réalisées par l'EPF en 2022 sur le territoire communal, annexé à la présente délibération et au compte administratif 2022.

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 08 mars 2023,  
Le Maire,  
Patrick SINTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20230308-DE\_2023\_013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023

La secrétaire de séance  
Monique JOANNY

